

# MARRAKECH DURABLE



المملكة المغربية  
ROYAUME DU MAROC  
ولاية جهة مراكش-أسفي

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE LA TRANSITION  
ÉNERGÉTIQUE ET DU  
DÉVELOPPEMENT DURABLE



COMMUNE  
DE MARRAKECH



Intitulé du Projet : Renforcement du Développement Durable de la ville de Marrakech à travers une planification et un financement innovants (Marrakech, Ville Durable)

Appel à Consultation pour le recrutement  
d'un BET spécialisé pour :

Elaboration d'une étude de conception  
d'une zone pilote à faibles émissions (ZFE)  
au niveau de la Place Jamaâ El Fna.

Référence :

AC 10/PROJET\_MVD/2025

Version :

Juillet 2025

## Termes de référence

Toute demande d'éclaircissements doit être envoyée par courrier électronique à l'adresse : [projet\\_mvd@environnement.gov.ma](mailto:projet_mvd@environnement.gov.ma) Avec la mention obligatoire : « AC10/Projet\_MVD/2025 Demande de complément d'information »

# Table des matières

<b>1. Présentation et consistance de l'étude .....</b>	<b>4</b>
1.1. Contexte de l'étude .....	4
1.2. Objectif général .....	5
1.3. Objectifs spécifiques.....	5
1.4. Description des missions.....	6
1.5. Consistance des Prestations .....	7
1.5.1. Mission 1 : Clarification du concept de ZFE et benchmark International.....	7
1.5.2. Mission 2 : Diagnostic de la zone cible et définition des objectifs de développement d'une ZFE	8
1.5.3. Mission 3 : Conception de la ZFE pilote et élaboration du plan d'action .....	9
1.6. Durée de la prestation .....	10
1.7. Réunions de travail.....	10
1.8. Livrables à fournir .....	11
1.9. Examen et validation des livrables.....	12
1.10. Confidentialité et propriété des livrables .....	13
<b>2. Modalités de règlement .....</b>	<b>13</b>
2.1. Modalités de règlement .....	13
2.2. Exonération de la TVA.....	13
<b>3. Règles de consultation .....</b>	<b>14</b>
3.1. Modalités de candidature .....	14
3.2. Conditions requises des concurrents .....	14
3.3. Qualifications et expériences requises du BET .....	15
3.3.1. Chef (fe) de l'équipe des experts :.....	15
3.3.2. L'équipe des experts : .....	16
3.4. Composition des réponses à la présente consultation .....	16
3.4.1. Dossier administratif.....	16

3.4.2. Offre technique .....	17
3.4.3. Offre financière .....	17
<b>4. Critères d'évaluation de la consultation .....</b>	<b>21</b>
<b>Annexe 1 : Modèle de déclaration sur l'honneur .....</b>	<b>24</b>
<b>Annexe 2 : Modèle d'acte d'engagement .....</b>	<b>26</b>
<b>Annexe 3 : Modèle de curriculum vitae .....</b>	<b>28</b>

# 1. Présentation et consistance de l'étude

## 1.1. Contexte de l'étude

La ville de Marrakech, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, est confrontée à des enjeux majeurs liés à la mobilité urbaine, à la qualité de l'air et à la préservation de son cadre historique. La densification des activités touristiques, économiques et commerciales dans la médina engendre une pression croissante sur les infrastructures de transport et contribue à la dégradation de la qualité de l'air, particulièrement dans les zones à forte concentration humaine comme la place Jamaâ El Fna.

Dans le cadre du programme « Marrakech, Ville Durable », porté par le Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable, en partenariat avec le PNUD, la Wilaya de Marrakech-Safi et la Commune de Marrakech, un effort structurant est déployé pour appuyer la transition écologique de la ville. Ce programme s'inscrit dans le cadre du programme international SCIP du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM).

Le projet MVD structure son intervention autour de quatre composantes stratégiques complémentaires :

- L'urbanisme durable et intégré constitue le fondement conceptuel, visant l'harmonisation des fonctions urbaines dans une perspective de long terme. Cette approche privilégie la cohérence territoriale et l'optimisation des synergies entre les différents secteurs d'activité.
- Les investissements durables à faible empreinte carbone matérialisent la transition énergétique par des interventions concrètes alliant performance environnementale, résilience climatique et restauration écologique. Ces investissements structurants visent à créer les conditions d'un développement économique découplé de la dégradation environnementale.
- La planification financière innovante explore de nouveaux mécanismes de financement adaptés aux spécificités du développement durable urbain, intégrant les externalités environnementales et sociales dans les modèles économiques traditionnels.
- Le plaidoyer et le partage de connaissances assurent la diffusion des innovations et la capitalisation des expériences, contribuant ainsi à l'émergence d'un écosystème d'apprentissage et de réplication des bonnes pratiques.

Dans cette architecture d'ensemble, la promotion des concepts de mobilité durable et d'amélioration de la qualité de l'air s'impose comme un axe d'intervention privilégié, cristallisant les enjeux de santé publique, de lutte contre le changement climatique et d'amélioration du cadre de vie urbain. À Marrakech, le transport routier demeure le principal vecteur de pollution atmosphérique, particulièrement dans les secteurs historiques où se concentrent flux touristiques, activités commerciales et pratiques résidentielles.

À l'échelle internationale, le concept de Zones à Faibles Émissions (ZFE) est devenu un levier central des politiques de lutte contre la pollution urbaine et d'amélioration de la qualité de vie en ville. Des dizaines de villes européennes ont adopté ce mécanisme réglementaire, combinant restrictions d'accès pour les véhicules les plus polluants, incitations à la mobilité douce et technologies de contrôle intelligentes.

Pour le Maroc, où aucune ZFE n'existe actuellement, la ville de Marrakech représente un cadre idéal pour initier une expérimentation pilote, à la fois emblématique et reproductible. La place Jamaâ El Fna et son environnement immédiat offrent un périmètre stratégique à fort potentiel d'impact, tant au niveau environnemental que socio-économique.

C'est dans cette optique que le projet propose de lancer une étude intégrée visant à explorer la faisabilité d'une ZFE dans la médina de Marrakech, à travers une planification rigoureuse, inclusive et contextualisée.

La concrétisation de cette ambition repose sur une méthodologie rigoureuse associant analyse de données probantes, compréhension fine des dynamiques territoriales existantes, et co-construction permanente avec l'ensemble des parties prenantes concernées.

L'initiative ZFE s'inscrit ainsi comme une étape déterminante de la trajectoire de transition de Marrakech vers un modèle urbain conciliant prospérité économique, équité sociale et soutenabilité environnementale.

## 1.2. Objectif général

L'objectif principal de cette étude est de concevoir un plan détaillé et opérationnel pour l'introduction d'une Zone à Faibles Émissions (ZFE) pilote dans la médina de Marrakech, autour de la place Jamaâ El Fna. Il s'agira d'évaluer la faisabilité technique, environnementale, sociale et institutionnelle de cette zone, et de proposer un modèle de mise en œuvre réaliste et adaptable au contexte national et local.

Cette initiative vise à réduire de manière significative la pollution atmosphérique générée par les transports motorisés, tout en favorisant une transition vers des modes de déplacement plus propres, inclusifs et respectueux du patrimoine. L'étude devra proposer un modèle de régulation adapté au contexte historique, social et économique de la médina de Marrakech, fondé sur les meilleures pratiques internationales. Elle constituera une étape stratégique pour structurer une politique urbaine ambitieuse de reconquête de la qualité de l'air et de réappropriation de l'espace public, tout en garantissant l'adhésion des parties prenantes et la pérennité des actions engagées.

Pour concrétiser cet objectif, l'étude s'articulera autour des objectifs spécifiques suivants :

## 1.3. Objectifs spécifiques

- Clarifier le concept de ZFE, ses variantes internationales et ses implications, à travers une revue de littérature et un benchmark international approfondi.
- Analyser le cadre réglementaire, institutionnel et stratégique national pour identifier les leviers et les verrous à la mise en place d'une ZFE au Maroc.

- Produire un diagnostic multidimensionnel (mobilité, trafic, qualité de l'air, dynamiques socio-économiques, infrastructures, etc.) sur la zone cible.
- Identifier la zone la plus pertinente pour accueillir une ZFE dans la médina, et définir les objectifs qualitatifs et quantitatifs de cette zone.
- Élaborer une proposition de zonage, de réglementation d'accès et d'aménagements adaptés au tissu urbain, aux populations locales et aux visiteurs.
- Définir un plan d'action détaillé incluant les mesures techniques, réglementaires, sociales, financières et institutionnelles à mettre en œuvre.
- Élaborer une feuille de route budgétisée et un dispositif de suivi-évaluation et de gouvernance.

## 1.4. Description des missions

Pour répondre aux objectifs susmentionnés, la présente consultation est répartie en quatre trois missions principales :

N°	Titre de la mission
Mission 1	<b>Clarification du concept de ZFE et benchmark international</b>
Mission 2	<b>Diagnostic de la zone cible et définition des objectifs de développement d'une ZFE</b>
Mission 3	<b>Conception de la ZFE pilote et élaboration du plan d'action</b>

## 1.5. Consistance des Prestations

Les prestations confiées à l'assistant technique se décomposent en plusieurs volets principaux, chacun comportant plusieurs étapes clés :

### 1.5.1. Mission 1 : Clarification du concept de ZFE et benchmark International

L'objectif global de cette mission est de constituer un référentiel complet permettant de :

Cette mission vise à établir une base de compréhension technique, réglementaire et stratégique du concept de zone à faibles émissions (ZFE), tout en identifiant les bonnes pratiques internationales et les potentialités d'adaptation au contexte national et local.

- **Revue bibliographique approfondie** : Le prestataire réalisera une analyse documentaire couvrant les concepts de zones à faibles émissions, zones à émissions nulles, zones d'air pur, péages urbains, zones de basses émissions (LEZ) et zones à trafic limité (ZTL). Cette revue devra couvrir les définitions, les objectifs poursuivis, les mécanismes de fonctionnement, ainsi que les justifications sanitaires, climatiques et urbanistiques sous-jacentes. Le livrable inclura une synthèse typologique des modèles existants.

- **Benchmark international (5 à 7 villes)** : Le prestataire sélectionnera des exemples représentatifs de villes ayant mis en œuvre des ZFE (au moins trois en Europe, une en Amérique du Nord, une en Asie). Chaque cas devra être documenté avec : les objectifs initiaux, les types de véhicules ciblés, les mesures réglementaires et technologiques appliquées, les mécanismes de contrôle (capteurs, caméras, signalisation), les résultats mesurés (réduction des polluants, changements de comportements de mobilité), ainsi que les conditions institutionnelles et sociétales du succès ou de l'échec.

- **Analyse critique et enseignements transférables** : Une grille d'analyse comparative devra être établie, mettant en évidence les facteurs de réussite, les écueils rencontrés, et les conditions d'acceptabilité sociale. L'analyse devra identifier les éléments transférables au contexte marocain et les adaptations nécessaires pour une mise en œuvre efficace.

- **Analyse du cadre national marocain** : cet aspect portera sur le cadre législatif et institutionnel marocain relatif à la qualité de l'air, à la mobilité durable, à la planification urbaine, et à la réglementation des flux de véhicules. Le prestataire devra dresser une cartographie des textes législatifs, des institutions compétentes et des plans stratégiques (SNDD, PNAir, stratégies mobilité urbaine, etc.). Il devra également analyser les obstacles juridiques ou réglementaires à la mise en œuvre d'une ZFE, ainsi que les leviers mobilisables (ex : fiscalité, subventions, documents d'urbanisme). Une analyse SWOT sera développée à ce sujet.

- **Focus sur Marrakech** : Il s'agira de recenser et d'analyser les projets et programmes déjà engagés ou planifiés à Marrakech en lien avec la mobilité durable, la qualité de l'air, la protection du patrimoine et l'aménagement de la médina. Cela inclura notamment le Plan de Déplacement Urbain, l'étude de restructuration sur les transports

publics, l'étude de circulation de l'ancienne Médina, les initiatives de mobilité douce, le programme d'aménagement urbain de la médina, ainsi que les dispositifs de surveillance de la qualité de l'air. Le but est d'identifier les opportunités concrètes d'intégration et d'harmonisation d'une ZFE dans les dynamiques existantes.

### 1.5.2. Mission 2 : Diagnostic de la zone cible et définition des objectifs de développement d'une ZFE

Cette mission a pour objectif de produire un diagnostic complet, multidimensionnel et participatif de la zone ciblée, principalement la médina de Marrakech et son environnement immédiat, afin de définir un périmètre optimal pour l'implantation d'une Zone à Faibles Émissions (ZFE) et de fixer des objectifs réalistes, mesurables et adaptés au contexte local.

• **Collecte et traitement de données multisectorielles** : Le prestataire procédera à la collecte, au traitement et à l'analyse de données quantitatives et qualitatives existantes et à produire, relatives à :

- La mobilité (flux de circulation, modes de transport, fréquence des déplacements, points de congestion, accessibilité),
- La pollution atmosphérique (émissions de PM2.5, NOx, CO2, etc.),
- La qualité de l'air (via les stations fixes existantes, ou des données satellitaires),
- La sécurité routière (accidents, zones à risques, comportements routiers),
- Les activités économiques (typologie des commerces, logistique urbaine, horaires et flux d'approvisionnement),
- La fréquentation touristique (zones de concentration, flux saisonniers, usages des espaces publics),
- Les aspects fonciers, patrimoniaux et réglementaires dans la médina.

• **Réalisation d'enquêtes de terrain** : Des enquêtes qualitatives et quantitatives devront être menées auprès d'un échantillon représentatif des usagers, résidents, commerçants, artisans, touristes, transporteurs et autorités locales. Ces enquêtes permettront d'identifier les attentes, les freins potentiels, les pratiques actuelles de déplacement, la sensibilité à la qualité de l'air et le niveau d'acceptabilité du concept de ZFE.

• **Cartographie thématique de la zone** : Le prestataire élaborera des cartographies géoréférencées (SIG) des flux de déplacement, des zones de congestion, des niveaux de bruit, des concentrations de polluants, des hotspots d'insécurité routière et des infrastructures de transport existantes (parkings, arrêts, zones piétonnes, trémies, etc.).

• **Analyse des infrastructures et pratiques de mobilité** : Une typologie des infrastructures existantes sera produite (voirie, modes doux, zones piétonnes, transports collectifs, signalisation). Le prestataire analysera les pratiques de mobilité, la logistique urbaine, les horaires d'activité, la saturation des voiries, et proposera des pistes d'optimisation compatibles avec une logique de ZFE.

• **Définition du périmètre ZFE potentiel** : Sur la base d'une grille multicritère (densité de trafic, concentration de polluants, attractivité urbaine, faisabilité technique et acceptabilité sociale), le prestataire proposera un périmètre optimal pour la ZFE. Plusieurs scénarios de zonage pourront être proposés pour discussion avec les parties prenantes.

• **Fixation d'objectifs mesurables** : Le prestataire définira des objectifs spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et temporels (SMART), à titre d'exemple : réduction de 30 % des concentrations de PM2.5 sur 5 ans, réduction de 25 % du trafic motorisé thermique dans le périmètre ZFE, augmentation de 50 % du recours aux

mobilités douces dans la zone. Ces objectifs seront hiérarchisés par degré de priorité et accompagnés d'indicateurs de suivi.

### 1.5.3. Mission 3 : Conception de la ZFE pilote et élaboration du plan d'action

Cette mission vise à traduire les résultats du diagnostic en un dispositif opérationnel de Zone à Faibles Émissions (ZFE) à Marrakech. Elle comprend la définition des paramètres de mise en œuvre, l'évaluation technique et financière, la structuration d'un dispositif de gouvernance, ainsi que la planification des mesures d'accompagnement et du suivi-évaluation.

- **Délimitation géographique concertée** : Le prestataire affinera la zone pressentie sur la base du diagnostic précédent, en organisant des ateliers de concertation avec les parties prenantes institutionnelles, économiques et citoyennes. Il proposera plusieurs scénarios de périmètre, en évaluant pour chacun les implications techniques, sociales et environnementales.
- **Définition des modalités d'accès et des règles d'usage** : Le prestataire définira les conditions d'accès à la zone (types de véhicules autorisés/interdits, seuils d'émission, plages horaires, modalités de contrôle), les dérogations envisageables (habitants, services d'urgence, professionnels), ainsi que les procédures de demande d'autorisation.
- **Conception des aménagements physiques et urbains** : Le projet détaillera les infrastructures et équipements nécessaires à la mise en œuvre de la ZFE : signalétique intelligente, parkings relais, hubs logistiques de desserte douce, zones de livraison réglementées, élargissement de la zone piétonne, ralentisseurs, voies cyclables, bornes de recharge, etc. Des plans d'aménagement simplifiés devront être produits.
- **Évaluation technico-financière** : Une analyse complète du scénario retenu devra inclure :
  - L'estimation des coûts d'investissement (CAPEX), d'exploitation et de maintenance (OPEX),
  - Une analyse coût-bénéfice intégrant les bénéfices environnementaux, sanitaires, sociaux et économiques,
  - Une estimation du retour sur investissement (ROI) et des indicateurs d'impact.
- **Plan d'accompagnement social et de transition** : Cette composante comprendra la définition de mesures de compensation, de soutien technique ou financier aux professionnels impactés (taxis, artisans, commerçants, transporteurs), un plan de communication institutionnelle et citoyenne, des outils de concertation continue, et des partenariats avec les associations locales et les fédérations professionnelles.
- **Structuration du plan de financement** : Le prestataire identifiera les sources potentielles de financement (budgets publics, redevances locales, financements climatiques, fonds de coopération internationale, partenariats public-privé), en précisant les modalités d'accès et les conditions d'éligibilité. Des scénarios budgétaires alternatifs pourront être développés.
- **Élaboration du dispositif MRV** : Un cadre de Mesure, de Rapport et de Vérification (MRV) sera établi afin d'assurer un suivi rigoureux des impacts (réduction des polluants, amélioration de la santé publique, évolution des comportements de mobilité). Des indicateurs clés de performance (KPI) devront être définis et documentés.
- **Formulation de la feuille de route opérationnelle** : Le prestataire élaborera une feuille de route/plan d'action détaillée, séquencée par phases (préparation, expérimentation, mise en œuvre, évaluation), avec un échéancier budgétisé, un plan de pilotage, un cadre de gouvernance.

## 1.6. Durée de la prestation

Les délais sont comptés en mois du calendrier grégorien et commencent à courir à partir du lendemain de la notification de l'ordre de service prescrivant le commencement des prestations objet de la présente consultation. Les délais sont réputés tenir compte de tous les aléas d'exécution des missions selon les termes de la présente consultation et les règles de l'art.

Les délais de réalisations par mission sont les suivants :

- Préparation du rapport d'établissement détaillant la méthodologie de travail : 15 jours après le début de la consultation (ordre de service) ;
- Mission 1 : 2 mois ;
- Mission 2 : 3 mois ;
- Mission 3 : 2 mois ;

N°	Descriptif de la mission	Délai
<b>Mission 1</b>	<b>Clarification du concept de ZFE et benchmark international</b>	<b>2 mois</b>
<b>Mission 2</b>	<b>Diagnostic de la zone cible et définition des objectifs de développement d'une ZFE</b>	<b>3 mois</b>
<b>Mission 3</b>	<b>Conception de la ZFE pilote et élaboration du plan d'action</b>	<b>2 mois</b>

## 1.7. Réunions de travail

Le BET est tenu à planifier en parfaite concertation avec l'équipe du projet, les réunions de travail (concertation & suivi) à organiser dans le cadre cette prestation. Les réunions de travail et de suivi se feront généralement en présentiel.

Quatre (4) ateliers sont à programmer : où toute la logistique et la documentation doivent être préparées et fournies par le prestataire, à savoir :

- Atelier 1 : Au démarrage de la prestation ayant pour objectif de présenter les objectifs de la prestation et la méthodologie de travail à adopter ;
- Atelier 2 : Présentation des résultats de la première mission ;
- Atelier 3 : Présentation des résultats de la deuxième mission ;
- Atelier 4 : Présentation des résultats de la troisième mission ;
- Atelier 5 : Restitution des résultats finaux.

Mis à part les ateliers précités, des réunions de travail seront organisées tout au long de la consultation pour faciliter la collecte des données, l'identification des besoins, l'ajustement des approches et l'atteinte des résultats.

Tous les frais relatifs aux déplacements, organisations des ateliers, impressions seront comptabilisés et rapportés dans l'offre financière du Prestataire. Les locaux qui abriteront les ateliers seront mobilisés par le maître d'ouvrage et ses partenaires.

Aucun service de restauration ou de réservation de salle n'est sollicitée dans le cadre de cette prestation. L'ensemble des ateliers et réunions seront organisés au niveau des administrations partenaires du PMVD (Wilaya, Commune, DR Environnement).

## 1.8. Livrables à fournir

Livrables	Date de remise des livrables
<p><b><u>Livrable 0 (L0)</u></b></p> <p>Un rapport d'établissement détaillant la méthodologie de travail (en arabe et en français) :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Objectifs et consistance de la prestation ;</li> <li>2. Concepts et méthodologie de travail ;</li> <li>3. Besoin en données à collecter auprès des acteurs ;</li> <li>4. Outils de travail et cadre de gouvernance ;</li> <li>5. Chronogramme détaillé de la prestation.</li> </ol>	<p>15 jours après le début de la consultation</p> <p>(Signature du contrat)</p>
<b>Atelier 1 de démarrage : Présentation du rapport d'établissement</b>	
<p><b><u>Livrables 1 (L1) (Mission 1)</u></b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Version provisoire du rapport de la mission 1.</li> <li>2. Version finale du rapport de la mission 1.</li> </ol>	<p>Deux (2) mois après l'Atelier de démarrage.</p>
<b>Atelier 2 : Présentation et validation des résultats de la mission 1</b>	

<p><b><u>Livrables 2 (L2) (Mission 2) :</u></b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Version provisoire du rapport de la mission 2.</li> <li>2. Version finale du rapport de la mission 2.</li> <li>3. Rapport dédié au cadre MRV (système de suivi-évaluation).</li> </ol>	<p>trois (3) mois après l'atelier de validation de la mission 1</p>
<p><b>Atelier 3 : Présentation et validation des résultats de la mission 2</b></p>	
<p><b><u>Livrables 3 (L3) (Mission 3) :</u></b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Version provisoire du rapport de la mission 3.</li> <li>2. Version finale du rapport de la mission 3</li> <li>3. Compte rendu des réunions et consultations avec les parties prenantes</li> <li>4. Plan d'action opérationnel</li> <li>5. Proposition de formalisation de la ZFE</li> <li>6. Proposition de recommandations pour réformes nationales</li> <li>7. Rapport de synthèse de la prestation (version provisoire et version définitive) ;</li> </ol>	<p>Deux (2) mois après l'atelier de validation de la mission 2</p>
<p><b>Atelier 4 : Présentation et validation des résultats de la mission 3</b></p>	
<p><b>Atelier 5 : Restitution finale de l'ensemble des résultats de la prestation</b></p>	

**N.B :**

- *L'ensemble des livrables, présentations, rapports doivent être produits en français, soumis sous format électronique (Word, PDF et PPT...) et rendus au maître d'ouvrage en versions provisoires et définitives.*
- *Les livrables définitifs de chaque mission doivent être livrés également en format papier en 4 exemplaires.*
- *Le rapport de synthèse de la prestation doit être en arabe et en français.*
- *Une version en arabe du rapport de synthèse de la mission doit être produite et soumise sous format électronique (Word, PDF et PPT...) et rendue au maître d'ouvrage en versions provisoires et définitives.*
- *La présentation finale qui sera exposée lors de l'atelier de restitution sera éditée en langue arabe et française.*

## 1.9. Examen et validation des livrables

L'ensemble des prestations seront suivis et facilités par le Maître d'ouvrage à travers le Coordonnateur National du Projet « Marrakech, ville durable » et l'équipe du projet.

Le développement des prestations, l'examen et la validation des livrables se fera par l'équipe du projet.

Tous les livrables de la prestation seront transmis par le BET à l'équipe du projet pour examen.

L'examen en question se fera durant une semaine (7 Jours) calendaires et peut donner lieu à des ajustements.

Le BET assurera l'actualisation des livrables suite aux remarques de l'équipe du projet dans un délai de 5 jours calendaires après la notification des remarques.

Les prestations relatives à la présente assistance technique feront objet d'un ordre de service initial lors du lancement de la prestation. Les livrables qui seront fournis dans le cadre de cette mission doivent respecter les dates fixées dans le tableau ci-dessus.

## **1.10. Confidentialité et propriété des livrables**

L'attributaire s'engage à respecter le principe de confidentialité et ce, par rapport aux informations qui lui seront communiquées dans le cadre de cette consultation.

Une confidentialité absolue est exigée concernant le processus d'élaboration de la présente étude.

Tous les documents, rapports, outils, bases de données, établis par le BET sont la propriété exclusive du maître d'ouvrage.

## **2. Modalités de règlement**

### **2.1. Modalités de règlement**

Les paiements sont fonction du résultat, c'est-à-dire, à la réception et validation des services spécifiés dans les termes de référence (après que le prestataire aura eu effectué toutes les modifications demandées par l'équipe du projet) sur la base de décompte rétabli par le maître d'ouvrage en application des prix du bordereau des prix – détail estimatif aux quantités réellement exécutées.

Le montant de chaque acompte est réglé au prestataire après réception partielle par le maître d'ouvrage des prestations y afférentes.

### **2.2. Exonération de la TVA**

Le paiement se fera en hors taxe et le PNUD veillera à transmettre une attestation d'exonération de la TVA sur les prestations réalisées signée par les autorités compétentes.

## 3. Règles de consultation

### 3.1. Modalités de candidature

Pour déposer votre candidature conformément aux termes du présent appel à consultation, veuillez envoyer votre offre sous forme de :

#### Dossier physique

Déposer votre dossier scellé au niveau du Bureau du projet « Marrakech, ville durable », situé à la Direction Régionale de l'Environnement de Marrakech Safi, Avenue Yacoub El Mrini, Guéliz, Marrakech.

Votre offre devra être soumise en un dossier global scellé, intitulé en objet : « AC10/Projet\_MVD/2025 \_nom du BET ». Ce dossier sera composé de deux enveloppes scellées :

- Une 1ère enveloppe contenant votre offre technique et dossier administratif, intitulé en objet : « AC10/Projet\_MVD/2025 – Offre technique et dossier administratif \_ nom du BET ».
- Une 2ème enveloppe contenant votre offre financière signée et cachetée, intitulé en objet : « AC10/Projet\_MVD/2025 – Offre financière \_ nom du BET ».
- Un support USB contenant votre offre technique et dossier administratif en format numérique (PDF)

*Ou*

#### Dossier numérique

Transmettre une copie de votre sous format PDF, uniquement à l'adresse mail suivante : projet\_mvd@environnement.gov.ma. Merci de noter que le trait d'union entre Projet et MVD est celui de dessous de ligne (tiret du bas « \_ » et non celui sur la ligne « - »)

Votre offre devra être soumise en deux e-mails séparés :

- Un 1er e-mail contenant votre offre technique et dossier administratif, intitulé en objet : « AC10/Projet\_MVD/2025 – Offre technique et dossier administratif \_ nom du BET ».
- Un 2ème e-mail contenant votre offre financière signée et cachetée, intitulé en objet : « AC10/Projet\_MVD/2025 – Offre financière \_ nom du BET ».

*Remarque : Lors du partage de liens cloud, il est essentiel de choisir des liens sans date d'expiration. En cas d'expiration du lien et d'inaccessibilité au contenu, l'offre sera rejetée.*

### 3.2. Conditions requises des concurrents

Seuls peuvent participer à la présente consultation les **bureaux d'études nationaux/internationaux spécialisés** conformément aux qualifications sollicitées ci-dessous.

**NB : Le prestataire est sensé avoir une bonne connaissance du territoire de la ville de Marrakech.**

### **3.3. Qualifications et expériences requises du BET**

L'équipe, qui sera chargée de l'exécution des prestations de la présente étude, devra comporter des profils de formation adéquate, permettant de réaliser le travail dans de bonnes conditions. Les membres de cette équipe doivent avoir une expérience confirmée dans le domaine de la mobilité urbaine, de l'urbanisme, connaissance des politiques environnementales et climatiques, outils de planification stratégique territoriale, évaluation d'impacts, et suivi-évaluation (MRV) et doivent justifier des expériences similaires pour le compte du secteur public ou privé.

L'équipe doit être encadrée par un (e) professionnel (le) de haut niveau, ayant une expérience probante, d'au moins Dix (10) ans, dans le domaine de la mobilité urbaine ou la planification urbaine. Il/Elle sera désigné (e) comme « Chef(fe) de l'équipe ».

#### **3.3.1. Chef (fe) de l'équipe des experts :**

Plus précisément, les responsabilités du (de la) chef (fe) d'équipe incluent mais ne se limitent pas à :

- Diriger le processus de collecte de données et d'informations nécessaires pour la réalisation de l'étude ;
- Diriger et superviser l'élaboration des différents livrables de l'étude ;
- Organiser les consultations/ateliers programmés et veiller à leur réussite ;
- Assurer la gestion ponctuelle et efficace des activités telles que programmées.

Le/La chef (fe) de l'équipe des experts devra disposer des qualifications suivantes :

- Diplôme d'ingénieur d'Etat /Architecte / Urbaniste dans le domaine la planification urbaine / la Mobilité urbaine ou équivalent ;
- Au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans les domaines en rapport avec la prestation : mobilité, planification urbaine, environnement ;
- Justifier au moins cinq (5) expériences probantes pour le compte du secteur public ou des agences de coopération internationale confirmés en matière d'élaboration d'études relatives à la mobilité urbaine/ planification urbaine.
- Expérience dans l'animation de démarches multi-acteurs (collectivités, société civile, secteur privé).
- Excellente connaissance des politiques environnementales et climatiques internationales et nationales.
- Expérience dans l'animation de démarches multi-acteurs (collectivités, société civile, secteur privé).
- Maîtrise des outils de planification stratégique territoriale, évaluation d'impacts, et suivi-évaluation (MRV).

### 3.3.2. L'équipe des experts :

Cette équipe comprendra au moins les profils suivants :

- Un cadre supérieur en **mobilité urbaine / Transport** (Ingénieur d'Etat ou Master) ayant une expérience professionnelle d'au moins 5 ans et ayant participé à au moins trois études ou trois projets de **planification de la mobilité urbaine et l'organisation des déplacements**.
- Cadre supérieur ayant un diplôme en **Environnement/ Génie Chimique** ou équivalent (Ingénieur d'Etat ou Master) ayant une expérience professionnelle d'au moins 5 ans et ayant participé à au moins trois études dans le domaine de la modélisation de la **pollution atmosphérique** ;
- Cadre supérieur ayant un diplôme d'ingénieur d'état ou master dans les domaines de **Finance ou de l'Economie**, ayant une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans la réalisation d'analyses coût-bénéfice et la modélisation financière de projets urbains, et ayant participé à au moins trois études dans ces domaines ;

Exceptionnellement, le maître d'ouvrage se réserve le droit de demander le remplacement d'un ou plusieurs membres de l'équipe au cours de l'exécution de leur mission. Le Contractant devra pourvoir leur remplacement par le recrutement d'un professionnel de qualité au moins égale et ce dans un délai maximum de huit (8) jours ouvrables.

Le cas échéant, le changement d'un membre de l'équipe par le contractant, doit être de même profil et notifié au maître d'ouvrage dans un délai maximum de huit (8) jours ouvrables.

## 3.4. Composition des réponses à la présente consultation

Toute réponse doit être constituée des trois composantes suivantes :

- **Dossier administratif**
- **Offre technique**
- **Offre financière**

### 3.4.1. Dossier administratif

- Lettre de soumission au Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable – Département du Développement Durable confirmant l'intérêt et la disponibilité du prestataire ;
- Une déclaration sur l'honneur (Cf. Annexe n°1) signée par la personne agissant au nom du concurrent.
- Copie du certificat d'immatriculation au registre de commerce (modèle J) du candidat datant de moins de 3 (trois) mois ;
- Une attestation délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière ou à défaut de paiement qu'il a constitué les garanties nécessaires en la matière auprès de l'administration compétente à cet effet.
- Une attestation délivrée depuis moins d'un an par un régime de Sécurité Sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme conformément aux dispositions prévues à cet effet en la

matière ou toute attestation en tenant lieu justifiant la couverture du personnel du concurrent par une mutuelle et par une retraite ;

- Le justificatif des pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent ;
- **Une copie des statuts de la société candidate (IMPORTANT) ;**
- Une note sur les moyens humains et techniques (une présentation de la société, son activité, son organisation et ses moyens humains et techniques) ;
- Le présent cahier des charges paraphé sur toutes les pages et signé à la dernière page avec la mention manuscrite "lu et accepté".

### **3.4.2. Offre technique**

- Fournir une note méthodologique et un chronogramme indiquant la manière dont le BET approchera et effectuera le travail ;
- Présenter la liste nominative de l'équipe affectée aux différentes missions de la prestation mettant en avant leurs profils, leurs qualifications professionnelles, et l'expérience acquise dans leur domaine conformément aux termes de référence ; Cette liste est accompagnée par des copies légalisées des diplômes, les curriculums vitae détaillés conformes au canevas de l'annexe 3, datés et cosignés par les intervenants et le concurrent et **les références professionnelles signées.**

### **3.4.3. Offre financière**

Une offre financière détaillée doit être datée et signée. Les prix rémunèrent toutes les sujétions dues à la prestation telle que définie dans la présente consultation.

Le prestataire est sollicité de remettre un bordereau des prix (modèle ci-dessous) signé, cacheté et daté ;

Le prestataire doit également renseigner l'acte d'engagement (Cf. Annexe n°2).

L'offre financière est remise dans un e-mail séparé conformément aux modalités de candidature ci-dessous.

**Bordereau du prix global :**

Désignation des prestations	Unité	Prix unitaire en MAD (hors TVA)	
		En chiffres	En lettres
Mission 1 : Clarification du concept de ZFE et benchmark international	Forfait (F)		
Mission 2 : Diagnostic de la zone cible et définition des objectifs de développement d'une ZFE	Forfait (F)		
Mission 3 : Conception de la ZFE pilote et élaboration du plan d'action	Forfait (F)		
<b>TOTAL (hors TVA)</b>			
<b>TVA (20 %)</b>			
<b>TOTAL TTC</b>			

**Le présent bordereau des prix est arrêté à la somme de .....Dirhams  
Hors TVA**

**Fait à ..... Le.....**

**Signature et cachet du concurrent**

## Décomposition des Prix

Désignation	Unité	Coût Unitaire (MAD)	Qté	Sous – Total (MAD)
Un rapport d'établissement détaillant la méthodologie de travail	F		02	
<b>Mission 1 Clarification du concept de ZFE et benchmark international</b>				
Chef(fe) de l'équipe	J		10	
Expert (e) cadre supérieur en Génie de l'Environnement	J		10	
Expert(e) cadre supérieur en Mobilité Urbaine / Transport	J		10	
<b>Mission 2 – Diagnostic de la zone cible et définition des objectifs de développement d'une ZFE</b>				
Chef(fe) de l'équipe	J		15	
Expert (e) cadre supérieur en Génie de l'Environnement	J		15	
Expert(e) cadre supérieur en Mobilité Urbaine / Transport	J		20	
Expert(e) cadre supérieur en Finance/Economie	J		10	
<b>Mission 3 – Conception de la ZFE pilote et élaboration du plan d'action</b>				
Chef(fe) de l'équipe	J		10	
Expert (e) cadre supérieur en Génie de l'Environnement	J		15	
Expert(e) cadre supérieur en Mobilité Urbaine / Transport	J		15	
Expert(e) cadre supérieur en Finance/Economie	J		15	

<b>TOTAL - A -</b>				
Frais de déplacement de l'équipe, de collecte de données.	F		01	
<b>TOTAL - B -</b>				
Production des documents				
- Livrable L0	U		04	
- Livrable L1	U		04	
- Livrable L2	U		04	
- Livrable L3	U		04	
<b>TOTAL - C -</b>				
<b>Montant total A + B + C (hors TVA)</b>				

## 4. Critères d'évaluation de la consultation

L'examen des offres sera effectué par une commission de Consultation désignée à cet effet. La sélection se fera en trois étapes :

- Etape 1 : Vérification des dossiers administratifs des concurrents ;
- Etape 2 : Examen et évaluation des offres techniques pour les concurrents retenus au titre de l'Etape 1, une note technique sera attribuée sur la base de l'« Offre technique » ;
- Etape 3 : Evaluation financière sur la base de l'« Offre Financière » pour les concurrents retenus au titre de l'Etape 2.

### Etape 1 : Vérification des dossiers administratifs et techniques des concurrents

Les offres dont les dossiers administratifs sont incomplets seront rejetées.

### Etape 2 : Examen et évaluation des offres techniques

Chaque offre technique relative à un dossier accepté au titre de l'étape 1 sera évaluée et une notation technique (Nt) lui sera attribuée en se basant sur la répartition suivante :

Critères de l'évaluation technique	Points
<b>Démarche méthodologique</b>	
Méthodologie non conforme, ne répondant pas aux termes de référence : 0 point <b><u>(Motif d'écartement)</u></b>	
Méthodologie répondant strictement aux termes de référence : 10 points	
Méthodologie répondant aux termes de référence avec une compréhension moyenne : 20 points	
Méthodologie améliorée par rapport aux termes de référence (innovante avec un apport substantiel) : 30 points	
	30
<b>Total (C1)</b>	<b>.../30</b>

Qualité de l'équipe proposée pour la réalisation de l'étude	Barème	Documents de base	Justificatifs
<p>Chef (fe) de l'équipe des experts : ingénieur d'Etat / Urbaniste / Architecte dans le domaine de planification urbaine / mobilité urbaine ou équivalent ayant au moins :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 10 ans d'expérience ;</li> <li>- 5 références en rapport à la prestation ;</li> </ul>	Nt 1 : 25	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CV</li> <li>- Diplômes</li> <li>- Attestations de Référence</li> </ul>	<p><b>Expérience :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plus de 10 ans d'expérience : <b>15 points</b></li> <li>- Inférieur à 10 ans d'expérience : <b>0 points</b></li> </ul> <p><b>Références :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Références études : 2 points/ref valide en rapport à la prestation (10 points max.)</li> </ul> <p><u>Diplôme non conforme = Motif d'écartement</u>  <u>Profil non conforme = Motif d'écartement</u></p>
<p>Expert(e) en génie de l'environnement / Chimique ayant un diplôme d'Ingénieur d'Etat ou Master ou équivalent, et ayant au moins :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 5 ans d'expérience professionnelle ;</li> <li>- 3 études ou projet en rapport à la prestation (pollution atmosphérique)</li> </ul>	Nt 2 : 15	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CV</li> <li>- Diplômes</li> <li>- Attestations de Référence</li> </ul>	<p><b>Expérience :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plus de 5 ans d'expérience : <b>05 points</b></li> <li>- Inférieur à 5 ans d'expérience : <b>0 points</b></li> </ul> <p><b>Références :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 références ou plus : <b>10 points</b></li> <li>- Inférieur à 3 références : <b>0 points</b></li> </ul> <p><u>Diplôme non conforme = Motif d'écartement</u></p>
<p>Expert(e) cadre supérieur en mobilité urbaine / transport ou équivalent au moins :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 5 ans d'expérience professionnelle ;</li> <li>- 3 études ou projet en rapport à la prestation</li> </ul>	Nt 3 : 15	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CV</li> <li>- Diplômes</li> <li>- Attestations de Référence</li> </ul>	<p><b>Expérience :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plus de 7 ans d'expérience : <b>05 points</b></li> <li>- Inférieur à 7 ans d'expérience : <b>0 points</b></li> </ul> <p><b>Références :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 références ou plus : <b>10 points</b></li> <li>- Inférieur à 3 références : <b>0 points</b></li> </ul> <p><u>Diplôme non conforme = Motif d'écartement</u></p>
<p>Expert (e) en finance / Economie ayant diplôme d'ingénieur d'état ou Master dans la finance, économie, et ayant :</p>	Nt 4 : 15	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CV</li> <li>- Diplômes</li> </ul>	<p><b>Expérience :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plus de 5 ans d'expérience : <b>05 points</b></li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- 5 ans d'expérience professionnelle au moins ;</li> <li>- 3 références dans le domaine de la finance climat ;</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Attestations de Référence</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inférieur à 5 ans d'expérience : <b>0 points</b></li> <li><b>Références :</b></li> <li>- 3 références ou plus : <b>10 points</b></li> <li>- Inférieur à 3 références : <b>0 points</b></li> </ul> <p style="color: red; margin-top: 10px;"><b><u>Diplôme non conforme = Motif d'écartement</u></b></p>
<b>Total (C2)</b>			<b>..../70</b>
<b>Total global Nt</b>			<b>..../100</b>

**Motifs d'élimination des offres techniques :**

1. Absence de l'une des pièces constituant l'offre technique (diplômes, CV et références professionnelles signés par le maître d'ouvrage concerné) ;
2. L'obtention d'une note technique globale Nt strictement inférieure à 70/100 points ;
3. Absence de la note méthodologique ;
4. La non-conformité du profil du (de la) Chef (fe) de l'équipe des experts ;
5. la non-conformité des diplômes des experts (es)

**Etape 3 : Evaluation financière sur la base de « l'offre financière » pour les offres ayant été retenues au titre de l'Etape 2**

Seules les offres ayant été retenues au terme de l'étape 2 seront éligibles à l'évaluation financière.

Il sera retenu le concurrent ayant présenté l'offre la mieux-disante, correspondant à la note globale (Ng) la plus élevée déterminée comme suit :

$$N_g = N_t \times 0.7 + N_f \times 0.3$$

Nt étant la note technique obtenue au titre de l'étape 2 et Nf la note financière calculée comme suit :

$$N_f = 100 \times F_o / F$$

Où :

Fo est le montant de l'offre la moins-disante,

F le montant de l'offre du concurrent.

# Annexe 1 : Modèle de déclaration sur l'honneur

## DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Mode de passation : **Appel à Consultation ouvert (AC10/Projet\_MVD/2025)**

Objet de l'appel à consultation : **Elaboration d'une étude de conception d'une zone pilote à faibles émissions (ZFE) au niveau de la Place Jamaâ El Fna.**

Maître d'ouvrage : **le Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable – Département du Développement Durable.**

Passé en application des dispositions fixées par le Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable relatives aux conditions et formes de passations des appels à consultation dans le cadre du projet de coopération internationale « **Renforcement du Développement Durable de la ville de Marrakech à travers une planification et un financement innovants** » financé par le Fond pour l'Environnement Mondial (Award ID : 00128412/Project ID :00122433) avec l'accompagnement et l'assurance qualité du Programme des Nations Unies pour le Développement.

### A- Pour les personnes morales

Je soussigné .....(Prénom, Nom et qualité au sein de l'entreprise)

Agissant au nom et pour le compte de ..... (Raison sociale et forme juridique de la société)

Au capital de :.....

Adresse du siège social de la société.....

Adresse du domicile élu :.....

Affilier à la CNSS sous le n°.....

N° de patente :.....

N° du décompte courant postal-bancaire ou à la TGR..... (RIB)

En vertu des pouvoirs qui me sont conférés ;

Déclare sur l'honneur :

- 1) M'engage à couvrir, dans les limites fixées dans le cahier des charges, par une police d'assurance, les risques découlent de mon activité professionnelle ;
- 2) M'engage, si j'envisage de recourir à la sous-traitance, que celle-ci ne peut porter que sur 50% de la totalité de la prestation ; et m'assurer que les sous-traitants remplissent également les conditions prévues par le descriptif des missions demandées du présent document de termes de référence.
- 3) M'engage de ne pas recourir à la fraude ou à la corruption, ou de faire des dons, des promesses ou des présents en vue d'influer sur les procédures de conclusion de la présente consultation.

Je certifie l'exactitude des renseignements contenus dans la présente déclaration sur l'honneur.

Je reconnais avoir pris connaissance des sanctions prévues relatives à l'inexactitude de la déclaration sur l'honneur.

Fait à.....le.....

Signature du concurrent et Cachet

# Annexe 2 : Modèle d'acte d'engagement

## ACTE D'ENGAGEMENT

Mode de passation : **Appel à consultation ouvert (AC10/Projet\_MVD/2025)**

Objet de l'appel à consultation : **Elaboration d'une étude de conception d'une zone pilote à faibles émissions (ZFE) au niveau de la Place Jamaâ El Fna.**

Maître d'ouvrage : **le Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable – Département du Développement Durable.**

Passé en application des dispositions fixées par le Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable relatives aux conditions et formes de passations des appels à consultation dans le cadre de projet de coopération internationale « **Renforcement du Développement Durable de la ville de Marrakech à travers une planification et un financement innovants** » financé par le Fond pour l'Environnement Mondial (Award ID : 00128412/Project ID :00122433) avec l'accompagnement et l'assurance qualité du Programme des Nations Unies pour le Développement.

### A- Pour les personnes morales :

Je soussigné : .....

Agissant au nom et pour le compte de ..... (Raison sociale et forme juridique de la société) en ma qualité de ..... dûment habilité à participer à la consultation relative à .....

Au capital de : .....

Adresse du siège social.....

Affilié à la C.N.S.S sous le n° .....

Inscrit au Registre de Commerce de..... sous le n° .....

N ° de Taxe Professionnelle : .....

CIN du représentant légal : .....

N° de téléphone : .....

Adresse électronique : .....

En vertu des pouvoirs qui me sont conférés (Ci-joint la décision des organes sociaux ou de la procuration valablement établie) :

Après avoir pris connaissance du dossier de cet appel à consultation et obtenu du Maître d'ouvrage toutes les informations complémentaires nécessaires à ma parfaite compréhension du contenu des travaux et des difficultés et des risques potentiels que comportent ces prestations :

- 1) Remets, revêtu de ma signature, un bordereau de prix et un détail estimatif établi conformément aux modèles figurant au dossier de la consultation ;
- 2) M'engage à exécuter lesdits prestations dans le strict respect des termes de références et moyennant les prix que j'ai établis moi-même lesquels font ressortir :

Montant hors T.V.A..... (En lettres et en chiffres)

Le Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable et le PNUD se libèrent des sommes dues par elle en faisant donner crédit au compte bancaire ouvert à mon nom (ou au nom de la Société) à..... (Localité), Sous le numéro... RIB

Fait à.....le.....

# Annexe 3 : Modèle de curriculum vitae

## CURRICULUM VITAE

1. Fonction proposée au sein de l'équipe :
2. Secteur en charge :
3. Nom et Prénom :
4. Date et lieu de naissance :
5. Numéro de tel :
6. Adresse e-mail :
7. Profil :
8. Emploi actuel :
9. Ancienneté dans le présent emploi :
10. Ancienneté dans la fonction de la prestation :
11. Nationalité :
12. Principales qualifications :

Indiquer en résumé votre expérience et préciser les expériences réalisées selon le tableau ci-après :

Objet de la prestation	Organismes bénéficiaires	Consistance	Dates de réalisation	Lieux de réalisation

### 13. Formation :

Citer les diplômes et éventuellement les certificats obtenus en commençant par les plus récents. Indiquer brièvement les établissements universitaires et les institutions d'enseignement spécialisés fréquentés avec le nom exact de l'établissement (éviter les abréviations).

### 14. Expérience professionnelle :

Indiquer les différents emplois et postes occupés par l'expert ayant un rapport direct avec l'objet de la présente consultation, en précisant les dates, le nom des employeurs successifs, le titre de la fonction assumée, le nombre

d'année d'expérience et le lieu d'emploi. Pour les dix dernières années, indiquer également les activités exercées et, le cas échéant, les références du client.

**15. Langues :**

Indiquer le niveau de compétence dans chaque langue pour parler, lire et écrire par les appréciations « bon », « moyen », ou « faible ».

**Date.....**

**Signature de l'expert**

**Signature et cachet de la société**

MAR  
RAK  
ECH  
DURABLE